

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six
le DIMANCHE 29 MARS à dix heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 25 Mars 2026
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2026/07

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. BONNAIRE Serge (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence)

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 27 Janvier 2026.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 26 voix
POUR, 1 voix CONTRE (Mme SCHLEICH Ingrid) et 0 ABSTENTION, le procès-
verbal annexé à la présente délibération.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982,
modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 1 AVR. 2026

Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 30/03/2026

La Secrétaire,
Céline DELATTRE.



A blue ink signature of Céline Delattre, the Secretary, written in a cursive style.